

Image not found or type unknown



Rachat prêt immobilier : taxe micro-foncière

Par **zoltane2000**, le **04/02/2009** à **18:35**

Bonjour,

Je suis propriétaire d'un appartement qui n'est pas ma résidence principale.

Je paie une taxe micro-foncière sur les loyers que je touche.

J'ai l'occasion de racheter totalement le restant de mon prêt.

Est-il préférable de le faire ou de continuer à payer ma taxe micro-foncière ?

Comment puis-je faire le calcul pour savoir ce qui est le plus intéressant ?

Merci d'avance

Cordialement